

MAIRIE DE GABIAN
Département de l'Hérault

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le seize décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes en raison des dispositions gouvernementales, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - BOUTES F. - DE BARROS C. - FOREZ D. ISARN P. - LAVIT F. - SOULIE C.

Mesdames DEMARIS C. - GALZY I. - GROUSSET E. - LABROUSSE M. - LOPEZ C. - PAILLÉS S. - ROUSSET A.

Secrétaire de séance : PAILLÉS Séverine

100/2020 - Choix des entreprises pour travaux de réparation voirie - Intempéries Octobre 2019

Monsieur le Maire relate la réunion d'appel d'offre ayant eu lieu ce même jour à 17 h 30 pour présenter au Conseil Municipal les différents devis concernant les travaux de réparation de voirie, à savoir MOUGNO - MONT LEQUIO - LE CIMETIERE.

Il présente au Conseil Municipal, les tableaux ci-dessous

DEVIS / MONT LEQUIO

| ENTREPRISES | MONTANT HT |
|--------------------|-------------------|
| SARL FERRINI | 52 707 € |
| B SOL | 39 960 € |
| COLAS | 54 390 € |

DEVIS / MOUGNO

| ENTREPRISES | MONTANT HT |
|--------------|------------|
| SARL FERRINI | 20 590 € |
| B SOL | 10 789 € |

DEVIS / CIMETIERE

| ENTREPRISES | MONTANT HT |
|--------------|------------|
| SARL FERRINI | 26 525 € |
| ARIAC | 34 215 € |

La présentation de ces documents fait ressortir que l'entreprise la mieux disante est l'entreprise BSOL pour un montant HT de 39 960 € en ce qui concerne le chemin de MONT LEQUIO.

L'entreprise BSOL est également la mieux disante pour un montant HT de 10 789 € en ce qui concerne le chemin de MOUGNO.

L'entreprise FERRINI est la mieux disante pour un montant HT de 26 525 € en ce qui concerne LE CIMETIERE.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, pris connaissance des documents, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

RETIENT l'entreprise BSOL pour un montant HT de 39 960 € concernant le chemin de MONT LEQUIO

RETIENT l'entreprise BSOL pour un montant HT de 10 789 € pour le chemin de MOUGNO

RETIENT l'entreprise FERRINI pour un montant HT de 26 525 € HT pour LE CIMETIERE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - F BOUTES


